

ARTICLE 107 DU DECRET n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics
MARCHES DE TRAVAUX

Numéro du marché	objet du marché	Procédure de passation du marché	Société	date du marché	Lieux d'exécution du marché	durée du marché	montant HT	montant TTC
	Marchés de 25 000,00 € à 89 999,99 € HT				Néant			
	Marchés de 90 000,00 € à 5 185 999,99 € HT				Néant			
	Marché supérieur à 5 186 000,00 € HT				Néant			

MARCHES DE SERVICES

Numéro du marché	objet du marché	Procédure de passation du marché	Société	date du marché	Lieux d'exécution du marché	durée du marché	montant HT	montant TTC
	Marchés de 25 000,00 € à 89 999,99 € HT				Néant			
	Marché de 90 000,00 € à 129 999,99 € HT				Néant			
	Marché supérieur à 130 000,00 € HT				Néant			

MARCHES DE FOURNITURES

Numéro du marché	objet du marché	Procédure de passation du marché	Société	date du marché	Lieux d'exécution du marché	durée du marché	montant HT	montant TTC
	Accord-cadre et marchés à bon de commande				Néant			
	Marché de 25 000,00 € à 89 999,99 € HT				Néant			
	Marché de 90 000,00 € à 133 999,99 € HT				Néant			
	Marché supérieur à 134 000,00 € HT				Néant			

Pour information : les marchés en cours conclus avant 2018 relatifs aux travaux de requalification de l'immeuble administratif de la CCI ont été transférés par avenants en 2018 à la SCI 18A avenue Georges Corneau.